Feuille de route : COPIL « Lutter contre les inégalités sociales, territoriales et de santé »

Table des matières

Feuille de route : COPIL « Lutter contre les inégalités sociales, territoriales et de santé » 1

1) **Contexte** 1
2) **Composition du COPIL** 2
3) **Objectifs de la feuille de route** 2
4) **Outils** 3
5) **Retroplanning prévisionnel** 3

1) Contexte

L'Île-de-France est la région à la fois la plus peuplée, la plus dense et la plus riche de France. Elle est aussi celle dont les inégalités interdépartementales et infradépartementales sont les plus marquées.

Si Paris et les Hauts-de-Seine se distinguent par leur haut niveau de vie, les ménages les plus modestes se retrouvent majoritairement concentrés en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et dans le Val-d'Oise.

Ces disparités sociales et économiques s'appliquent également en matière de santé. La Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise se caractérisent par une espérance de vie des femmes inférieure aux moyennes régionale et nationale. Par ailleurs, la pollution de l'air, l'insalubrité des logements et la pollution des sites et des sols constituent autant de risques sanitaires spécifiques auxquels l'Île-de-France est confrontée.

La crise liée à la pandémie de Covid-19 que nous traversons n'a fait que souligner et creuser ces fragilités, et ce malgré la mobilisation exceptionnelle des pouvoirs publics, du monde des affaires et du secteur privé non lucratif. L'Île-de-France a ainsi enregistré au quatrième trimestre 2020 1.058.690 chômeurs, soit une hausse de 8.6% sur un an. La Seine-Saint-Denis présentait quant à elle un taux de surmortalité liée à la Covid-19 particulièrement élevé à l'échelle nationale – près de 130% - entre mars et début avril 2020 par rapport à la même période l'an dernier.

Face à ces enjeux et dans le cadre de son nouveau projet stratégique 2021-2024, l'Uriopss Île-de-France souhaite lancer un COPIL dédié à la lutte contre les inégalités sociales, territoriales et de santé.

Le COPIL a vocation à être une instance stratégique de pilotage, et se réunir trois fois par an pour proposer une feuille de route annuelle, faire deux bilans, à mi-parcours et en fin d'année.

Les sujets identifiés dans la feuille de route 2022-2023 quant à eux seront traités en groupes de travail ponctuels, lorsque cela est pertinent, réunissant des adhérents, mandataires, et partenaires de l'Uriopss Ile-de-France.

En complément de cette feuille de route, les autres pôles techniques de l'Uriopss Ile-de-France (communication, formation, accompagnement, etc.) pourront contribuer à ce travail.

2) Composition du COPIL

Référents

Jean-François HAVRENG	Administrateur de l'Uriopss Île-de-France, Président de la commission santé mentale du Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine

Pilotes

Pierre BOISSIER	Chargé du développement des partenariats territoriaux – Référent Service Civique
Isé FABBRIZIO	Conseillère technique lutte contre l'exclusion et santé

Membres

Patricia SITRUK	Administratrice de l'Uriopss Île-de-France
Isabelle GREMY	Directrice de l'Observatoire Régional de Santé Île-de-France

3) Objectifs de la feuille de route

Améliorer la connaissance des inégalités sociales, territoriales et de santé sur le territoire francilien

1) Recenser les observatoires et lieux ressources existants sur la production de données en matière d'inégalités
   En réaliser une cartographie
   Identifier les champs non couverts ou partiellement

2) Outiller les adhérents sur les méthodologies de réduction des inégalités existantes (visibilisation de guide, propositions de formations, accompagnements, etc.)

Favoriser les coopérations internes et externes pour lutter contre les inégalités sociales, territoriales, et de santé

1) A partir des enjeux prioritaires identifiés, mettre en lien les adhérents pouvant travailler ensemble pour y répondre, de manière sectorielle et/ou transversale (groupe de travail, réponse conjointe à des appels à projets, etc.)

2) Favoriser la mise en lien entre adhérents et acteurs institutionnels pour apporter une réponse co-construite à un enjeu identifié comme prioritaire.

3) A partir des enjeux prioritaires identifiés, mettre en lien les adhérents avec les membres du club des partenaires afin d'identifier des pistes de coopération.

Etayer les plaidoyers et prises de positions à travers la mobilisation des données recensées

1) Adapter nos plaidoyers et prises de positions selon les spécificités du territoire concerné

2) Associer les mandataires à nos travaux afin de nourrir leurs prises de position (ex : PRS3, renouvellement des différents schémas départementaux, etc.)

4) Outils

Pour permettre la mise en œuvre de ces actions concrètes, nous serons amenés à mobiliser divers outils parmi lesquels :

- Des productions écrites (plaidoyer, lettres ouvertes, communiqués, etc.) ;
- Des temps de rencontre (réunions de travail, rendez-vous institutionnels, etc.) ;
- Une offre de service dédiée (accompagnement, formation, etc.) ;
- Des évènements (webinaires, colloques, etc.).
- Des communications numériques (réseaux sociaux, newsletter, etc.) ;

5) Retroplanning prévisionnel

Les actions proposées dans le cadre de ce COPIL devront être mises en œuvre d'ici la fin du projet stratégique 2021-2024 de l'Uriopss Île-de-France.

Il s'agira de les prioriser et de les planifier par périodes de 12 mois.

	Groupe de travail	Offre évènementielle	Offre de services	Suivi et portage de projet
06/2022				Signature du Pacte métropolitain de lutte contre l'exclusion
07/2022				
08/2022	GT interne : recensement des observatoires et lieux ressources existants			
09/2022				
10/2022		Journée de rentrée sociale		
11/2022			Point sur les besoins des adhérents en terme d'outillage sur les méthodologies de réduction des	

			inégalités existantes	
12/2022	GT interne : réalisation d'une cartographie de ces observatoires			
01/2023			Propositions de méthodologies de réduction des inégalités existantes pour l'offre de services	Renouvellement prévisionnel du PRS3
02/2023				
03/2023	GT adhérents/club des partenaires autour des coopérations			
04/2023				
05/2023		Webinaire (à définir)	Intégration d'une nouvelle offre de services dédiée	
06/2023				
07/2023	Premier bilan du COPIL			

Tout au long de l'année à venir, nous travaillerons à identifier des sujets de coopérations entre adhérents (en fonction notamment des appels à projets/AMI à paraitre), faire du lien avec les acteurs institutionnels ainsi que produire des éléments de plaidoyer en collaboration avec nos mandataires.